

### ■ Les indicateurs du recouvrement toujours bien orientés

Au mois de septembre, les indicateurs du recouvrement affichent comme les mois précédents une évolution positive. En effet, les demandes de délais repartent à la baisse à court terme pour les TPE (1 à 9 salariés) alors que les taux d'impayés sont toujours bien orientés.

Le taux d'impayés des entreprises de moins de 10 salariés est en diminution de 0,15 point sur un an. Cette diminution intervient deux mois après la troisième échéance trimestrielle de l'année. La baisse de septembre est moins marquée que celle observée depuis le début de l'année. Cela s'explique par une très légère hausse des débits réels alors que les impayés suite à non-déclaration sont toujours en baisse. Parallèlement, le taux de ponctualité des paiements est en progression de 0,79 point, confirmant ainsi la tendance observée depuis début janvier. Les demandes de délais pour les petites entreprises sont en légère hausse sur un an glissant (+ 0,2 %).

En revanche, la comparaison sur les trois derniers mois connus par rapport aux trois mêmes mois de l'année dernière fait état d'une diminution (- 4,4 %). Dans le même temps, les entreprises de plus de 9 salariés affichent un taux d'impayés en baisse sur un an (- 0,07 point). Cette baisse s'explique par la diminution des impayés pour toutes les tailles d'entreprises : PME (10 à 249 salariés), grandes entreprises (250 à 1 999 salariés) et très grandes entreprises (2 000 salariés et plus). Par ailleurs, le taux de ponctualité de paiement des PME est en progression de 0,31 point.

Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont en diminution sur un an glissant (- 4,3 %). Cette amélioration de la situation est légèrement moins marquée à court terme (- 3,9 % sur trois mois). Après la forte baisse observée en début d'année, les délais continuent de diminuer pour cette catégorie d'entreprises, mais restent éloignés du point bas d'avant crise.

### Chiffre clé

**70 ans,**

c'est l'âge de la Sécurité sociale.



1 4 7 2  
4 8

### Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

#### Évolution annuelle à fin septembre 2015

##### Entreprises - 10 salariés

Taux de couverture immédiat + 0,79 pt

Taux des restes à recouvrer + 0,15 pt

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) + 0,2 %

##### Entreprises + 9 salariés

Taux de couverture immédiat \* + 0,31 pt

Taux des restes à recouvrer - 0,07 pt

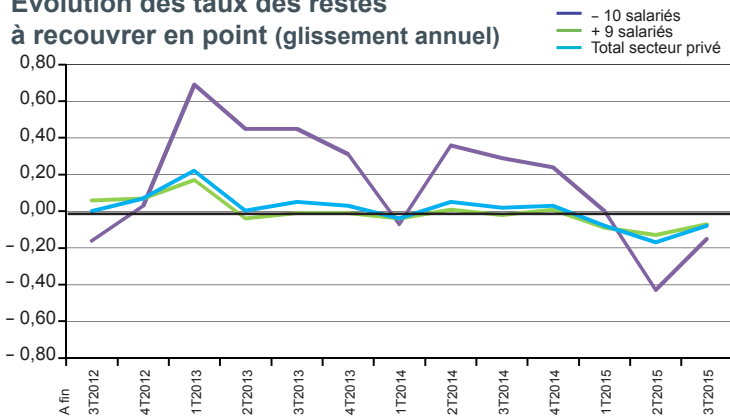
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 4,3 %

\* hors entreprises de plus de 250 salariés

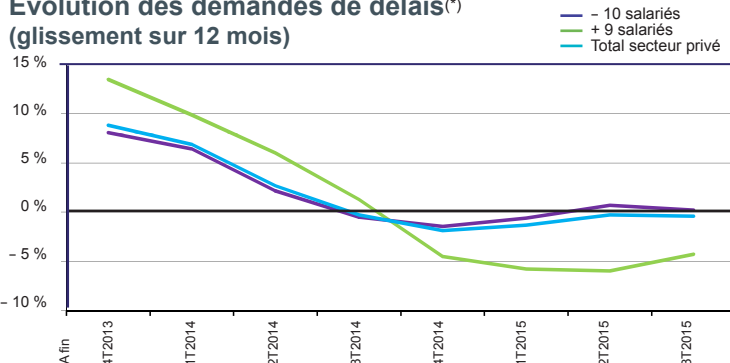
Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

#### Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



#### Évolution des demandes de délais(\*) (glissement sur 12 mois)



(\*) Suite à recalcul, les données ont été légèrement modifiées.

## ■ La hausse de l'emploi se poursuit au 2<sup>e</sup> trimestre

Au 2<sup>e</sup> trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est de nouveau en hausse trimestrielle de 0,3 %, grâce au tertiaire hors intérim. Près de 11 700 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 26 000 salariés (+ 0,6 %). Cette progression s'explique presque uniquement par la dynamique du 1<sup>er</sup> semestre 2015. L'emploi francilien signe donc un second trimestre de croissance significative, qui laisse présager une reprise de l'activité dans la région après une fin d'année 2014 atone. À fin juin, l'Ile-de-France a rattrapé son niveau d'avant crise. Dans le même temps, l'emploi national stagne sur un an. Hors Ile-de-France, l'emploi recule ainsi de 0,2 %.

La masse salariale progresse de 2,1 % sur un an cumulé (+ 1,9 % pour le seul 2<sup>e</sup> trimestre), soit une progression légèrement plus rapide que celle observée au plan national (+ 1,5 %). La masse salariale reste dynamique mais se tasse un peu par rapport au sursaut du 1<sup>er</sup> trimestre. En conséquence, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) est moins soutenue, avec une hausse de 1,4 % sur un an. Elle redevient légèrement inférieure à celle observée au niveau national (+ 1,5 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 209 euros brut.

## ■ Des DPAE en progression quel que soit le contrat

À fin août, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 2,7 % sur un an glissant notamment grâce à une progression plus dynamique sur les trois derniers mois (+ 3,8 %).

Le nombre de DPAE en CDI progresse sur un an glissant (+ 2,2 %). Sur les trois derniers mois connus, les DPAE en CDI sont même en forte amélioration (+ 6,9 %). Les CDD de plus d'un mois sont également en hausse sur un an glissant (+ 2,2 %). Sur trois mois, la tendance est plus favorable (+ 4,6 %). La croissance des CDD de moins d'un mois est moindre depuis quelques mois, avec une hausse ramenée à 2,9 %. Sur trois mois, la progression est de 3,2 %.

### L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2014, elle a collecté 103 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

## Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

### Évolution annuelle à fin août 2015

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 2,7 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 3,8 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	+ 2,2 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	14,6 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 2,2 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,1 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 2,9 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	73,3 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 049 439

### Évolution annuelle à fin juin 2015

Effectifs salariés	+ 0,6 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,4 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 549 658

### Évolution annuelle du 2<sup>e</sup> trimestre 2015

Assiette salariale	+ 1,9 %
--------------------	---------

### Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



### Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens

